Réunion exceptionnelle du conseil d'administration du 06/03/2023

Lieu : chez Jean Jacques et Betty
Présents : Edith, Martine, Thierry, José, Claude, Marc, Jean Jacques, Jean François, Didier.
Invités : Florence, Betty, Michel
Ouverture de la séance à 18H45

Ordre du jour :

1- Concert du 22 avril 2023 à Tinqueux. Lancement du 3e CD.

1) Déroulement de la soirée.

19H00 : accueil des souscripteurs dans la petite salle. Cocktail de bienvenue.
20H00 : ouverture de la grande salle pour le spectacle.
20H15 : début du concert avec le groupe Chor'Hommes (45 mn).
Entracte
21H30 – 23H00 : concert avec le groupe Mâles de Mer.
Final avec les 2 groupes pour 2 chants communs.

2) Installation de la salle, des décors.

Avant toute chose, vérifier le nombre de chaises, voir si un complément de matériel (son et lumière) est à prévoir.
Le 21 après midi, installation des 2 salles, de la sono, des décors, du bar.
Matériel à prendre chez ATS et à la maison de la bière.
Les membres du groupe apportent le matériel dont ils disposent.

3) Balances son le 22 avril.

Mâles de Mer: balance son à 14H30.
Chor'Hommes : balance son à 17H30.

4) Répétition Mâles de Mer.

1 répétition générale le 21 en après midi et 1 à 19H00.

5) Communication.

Informer les souscripteurs.
Recueillir les réponses (positives et négatives) et établir une liste.
Le règlement se fera à la commande.
1 place gratuite par souscripteur, 5 € pour 1 accompagnant et 10 € pour les autres.
Faire la liste des personnalités à inviter.

Etablir un contrat au nom de Mâles de Mer.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président met fin à la réunion à 20H45.

Secrétaire Le Président